

**Le problème  
du Jour ...**

**Les**

**Soucoupes**

**Volantes ... !**

Les soucoupes volantes sont à l'ordre du jour. On signale leur présence un peu partout et cependant aucun de ces engins mystérieux n'a pu être identifié de façon quelque peu précise.

Les divergences sont si importantes tant sur la forme des appareils que sur la description des passagers qui les occuperaient qu'il est impossible d'accorder le moindre crédit à la majorité des visionnaires ou supposés tels.

Est-ce dire que tout soit de pure invention.

Nous ne le croyons pas et cependant il paraît indispensable de rejeter comme fantaisistes tous les détails donnés sur de prétendus engins qui nous arriveraient de la Planète Mars

Un avion « <sup>\*\*</sup>Stratojet » qui, chaque jour survole la vallée du Rhône, à une altitude d'environ 10.000 mètres, a été pris, par certaines personnes, pour une soucoupe volante.

Le président moniteur de l'Aéro-Club de Vienne dissuada aussitôt les témoins trop imaginatifs, mais un étrange phénomène se produisit après le passage du puissant avion à réaction. Il se forma, en effet, dans le ciel, des sortes de parachutes animés de mouvements bizarres et ayant l'aspect de voiles légers qui, bientôt, atteignirent le sol.

Les témoins du phénomène se saisirent de cette matière très

deuce au toucher et ayant un peu la consistance du caoutchouc. En arrivant au sol, celle-ci se volatilisait.

L'un des témoins mit un peu de la substance dans une boîte et la fit photographier aussitôt. Quelques heures après, ce qui restait dans cette boîte, pourtant étanche, s'était évaporé.

Ce phénomène expliqué scientifiquement est dû à la condensation dans l'atmosphère raréfiée et froide de certains éléments du carburant du « Stratojet » et peut provoquer des formations blanches ou irisées se déplaçant à grande vitesse et grande altitude et donner lieu, ainsi, à des interprétations plus ou moins fantaisistes.

Cette observation, faite au-dessus de l'aérodrome de Vienne est identique à celle déjà relatée en son temps par un habitant d'Oloron.

(Suite en 4e page)